

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du Jeudi 5 mars 2015 Par suite d'une convocation en date du 26 février 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 5 mars 2015 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 14 En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 14 Délibération n°D_2015_03_05_08</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, M. Christophe Albert, M. Jean-Luc Barthod, M. Fabrice Bonnard, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Maryline Derouet à M. Alain Cartier, Mme Sandrine Jallin à M. Christophe Albert, Mme Nathalie Venancio à M. Fabrice Excoffier, M. Aurélien Chaîne à Monsieur Alain Chamosset, M. Philippe Marguerie à M. Patrick Falcoz, M. Julien Verdier à Mme Raphaëlle Cons Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Christophe Albert est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Cession pour l'euro symbolique à la commune concernant les trottoirs traversée de Sarzin départementale 123 aux droits de la propriété « Le Domaine des Oliviers »

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que Madame Ludivine Chamosset, représentant la propriété « Le Domaine des Oliviers », a déclaré vouloir céder à la commune, pour l'euro symbolique, les parcelles cadastrées section A n°3167 et 3170 d'une superficie totale de 43m². Il explique que ces parcelles correspondent à l'emprise du trottoir réalisé le long de la RD 123 (en face du Chemin Sur la Tour).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve la cession des parcelles cadastrées section A n°3167 et 3170 d'une superficie totale de 43m² de Madame Ludivine Chamosset, représentant la propriété « Le Domaine des Oliviers », au profit de la commune selon les conditions énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 03/03/15 Et de la publication le : 03/03/15</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 9 mars 2015 Le Maire, A. CHAMOSSET</p>
--	---


